

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

13 AVRIL 2023

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Modification des statuts
de l'association des amis
du jumelage Fourqueux /
Schwelm**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 14 avril 2023
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 14 avril 2023
et qu'il est donc exécutoire.

Le 14 avril 2023

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUASSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt trois, le 13 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 6 avril deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT*, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur de BEAULAINCOURT arrive au dossier 23 B 08

Avaient donné procuration :

Monsieur BASSINE à Madame MACE
Madame GRANDPIERRE à Monsieur SAUDO

Secrétaire de séance :

Monsieur MILOUTINOVITCH

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20230413-23-B-01-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

N° DE DOSSIER : 23 B 01

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU
JUMELAGE FOURQUEUX / SCHWELM

RAPPORTEUR : Monsieur MILOUTINOVITCH

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil d'administration de l'association des amis du jumelage Fourqueux / Schwelm a procédé à une modification de ses statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire le 23 janvier dernier.

La modification des statuts porte notamment sur l'intégration en tant que membres de droit des présidents des autres associations de jumelage saint-germanoises mais également du Maire de Saint-Germain-en-Laye ou de son représentant.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir prendre acte de la nomination de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire de Saint-Germain-en-Laye, en tant que membre de droit de l'association des amis du jumelage Fourqueux / Schwelm. La liste des représentants du Conseil Municipal au sein de cette association est ainsi modifiée. Sont désormais membres:

- Arnaud PERICARD (membre de droit)
- Daniel LEVEL

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE de la nomination de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire de Saint-Germain-en-Laye, en tant que membre de droit de l'association des amis du jumelage Fourqueux / Schwelm.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.